

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-deux, le mardi treize décembre à dix-huit heures, le Comité Syndical s'est réuni au siège du Syndicat à Aiguillon, 17 avenue du 11 novembre, sous la présidence de Monsieur Alain LORENZELLI.

Convocations régulièrement adressées le 07/12/2022.

Nombre de délégués syndicaux en exercice: 24 délégués n° ordre 2022-24 Présents : 21 votants : 21
--

Étaient présents : 21 délégués

Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas :

Pour les titulaires : Messieurs J.P. GENTILLET, Georges LEBON, Patrick JEANNEY, Christian GIRARDI, Michel MASSET, Daniel TEULET, Philippe LAGARDE, Aldo RUGGERI (**8 présents**).

Pour les suppléants :

Madame Nathalie BUGER remplaçait M. Christian LAFOUGÈRE, Messieurs Alain MOULUCOU remplaçait M. Alain PALADIN, Christophe MELON remplaçait M. François COLLADO, Jean-Marie BOE remplaçait M. Jean-Marc LLORCA (**4 présents**).

Albret Communauté :

Pour les titulaires : Madame Isabelle SALIS, Messieurs Joël CHRETIEN, Henri de COLOMBEL, Alain LORENZELLI, Didier SOUBIRON (**5 présents**).

Pour les suppléants :

Madame Laurence BENLLOCH remplaçait M. Robert LINOSSIER, Messieurs Pascal LEGENDRE remplaçait M^{me} Paulette LABORDE, Alain POLO remplaçait M^{me} Valérie TONIN, Dominique HANROT remplaçait Frédéric SANCHEZ (**4 présents**).

Étaient excusés :

Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas : Mme Marie-Fabienne ADAMSON, Messieurs Alain PALADIN, Christian LAFOUGERE.

Albret Communauté : Mesdames Valérie TONIN, Dominique BOTTEON, Messieurs Christophe BESSIERES, Jean Louis MOLINIE, Lionel LABARTHE.

Assistaient également à la séance :

Monsieur Claude BOGALHEIRO : Directeur

Mme Karine DAL BALCON : Responsable service administratif

Mme Aurélie CERZUELA : Chargée de communication – Coordinatrice de la communication des services

Mme Olivia MOREAU : Directrice des Affaires Juridiques Albret Communauté

Monsieur Philippe MAURIN : DGS C.C. du Confluent et Coteaux de Prayssas

AR Prefecture

047-200020550-20221213-DL2022_24-DE Reçu le 16/12/2022

N° ordre : 2022-24 Tarifs « prestations de service »

Monsieur le Président propose les tarifs des prestations de service comme suit :

SMICTOM LGB		Tarifs 2023		Tarif 2022	
Tarif du traitement Bois		72 € TTC/tonne		72 € TTC/tonne	
Tarif du traitement Déchets Verts		44 € TTC/tonne		44 € TTC/tonne	
Location Compacteur (occasion)		260 €/mois		255 €/mois	
Location caissons ouverts occasionnels	Caisson ouvert 20 m ³	90 € pour 2 jours 40 € par jour supplémentaire		88 € pour 2 jours 38 € par jour supplémentaire	
	Caisson ouvert 15 m ³ occasion	70 € pour 2 jours 40 € par jour supplémentaire		68 € pour 2 jours 38 € par jour supplémentaire	
Enlèvement et Transport des caissons		Sous-contrat	Occasionnels	Sous-contrat	Occasionnels
Enlèvement et Transport caissons ouverts ou caissons compacteurs	de 0 à 30 km	85 €/rotation	90 €/rotation	75 €/rotation	80 €/rotation
	de 31 à 40 km	110 €/rotation	115 €/rotation	100 €/rotation	105 €/rotation
	de 41 à 60 km	135 €/rotation	145 €/rotation	125 €/rotation	135 €/rotation
	de 61 à 70 km	145 €/rotation	155 €/rotation	135 €/rotation	145 €/rotation
	de 71 à 100 km	155 €/rotation	165 €/rotation	145 €/rotation	155 €/rotation

Entendu le rapport de présentation,
Vu les statuts du SMICTOM LGB,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **Article 1 :** Décide d'adopter les tarifs tels que détaillés ci-dessus,
- **Article 2 :** Autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les documents relatifs à la présente délibération.

Résultats des votes	
Suffrages exprimés	21
Pour	21
Contre	0
Abstention	0

Publication : 26/12/2022

Fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus
Le Président
Alain LORENZELLI

AR Prefecture

047-200020550-20221213-DL2022_24-DE
Reçu le 16/12/2022